

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à l'unanimité à la mise en délibération de cette motion?

Des voix: Non.

Une voix: C'est de la dissimulation!

* * *

[Français]

LA CONFÉDÉRATION

ON DEMANDE QUE CESSE IMMÉDIATEMENT LA PRÉSUMÉE QUERELLE SUR LA COMPTABILITÉ DU QUÉBEC—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Armand Caouette (Villeneuve): Monsieur le président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour poser une question urgente et importante.

Étant donné que certains ministres fédéraux, particulièrement le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Chrétien) et le ministre des Finances (M. Macdonald) ont entrepris une véritable guerre des chiffres sur les avantages de la Confédération pour le Québec, et ce en dépit des déclarations du très honorable premier ministre (M. Trudeau) à l'effet que son gouvernement ne ferait pas de querelle des chiffres; étant donné que ces ministres donnent un spectacle disgracieux à la population en se lançant des chiffres, comme des enfants se lancent des cailloux, et que ce comportement est incompatible avec la dignité et le sérieux que la population attend de ses représentants, je propose, appuyé par le député d'Abitibi (M. Laprise):

Que la Chambre demande aux ministres du gouvernement canadien de cesser immédiatement toute querelle de chiffres avec le gouvernement québécois, étant donné que cette querelle, loin de contribuer à éclairer le débat, ne fait que porter atteinte à la crédibilité et à la dignité des représentants de la population.

M. l'Orateur: A l'ordre! En conformité de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Traduction]

LES TRANSPORTS

LE RENVOI AU COMITÉ DE LA QUESTION DU DÉPLOIEMENT INSUFFISANT DE BRISE-GLACE PRÈS DE TERRE-NEUVE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, je prends la parole, en vertu de l'article 43 du Règlement, au sujet d'une affaire urgente. Le député de Gander-Twillingate (M. Baker), qui est également secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national, a lancé de graves accusations de négligence et de gabegie contre le ministère des Transports au sujet des services de brise-glace sur la côte atlantique. Il a ajouté que le naufrage du *William Carson* aurait pu être évité si les brise-glace au large de Terre-Neuve et du Labrador

Questions orales

avaient été mieux déployés, que le déploiement actuel est scandaleux et qu'un seul brise-glace est en service au large de Terre-Neuve, tandis qu'un autre est loué et quatre ou cinq autres demeurent amarrés à Dartmouth. Je propose donc, appuyé par le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath):

Que ces accusations soient renvoyées au comité permanent des transports et des communications, qui sera chargé d'interroger le député et le ministre des Transports à ce sujet, de faire enquête et rapport à la Chambre sur le bien-fondé de ces accusations.

● (1410)

M. l'Orateur: Présentée en conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion ne pourrait être mise en délibération qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR DE LA DÉFENSE DU ROYAUME-UNI, L'AMIRAL SIR EDWARD ASHMORE

M. l'Orateur: A l'ordre. Avant que nous passions à la période des questions, je sais que les députés voudront se joindre à moi pour signaler la présence à la tribune d'un haut dignitaire de l'OTAN. Je veux parler de l'amiral commandant en chef sir Edward Ashmore, chef de l'État-major de la défense du Royaume-Uni.

Des voix: Bravo!

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA POSSIBILITÉ D'ENTENTE PROCHAINE AVEC LE JAPON AU SUJET DE L'EXPORTATION D'URANIUM ET DE RÉACTEURS ATOMIQUES

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, c'est au secrétaire d'État aux Affaires extérieures que je m'adresse. Je tiens tout d'abord à le remercier d'avoir, à la demande expresse de notre parti, accepté de différer sa déclaration sur les garanties nucléaires en général; je lui en sais infiniment gré. J'aimerais lui poser une ou deux questions qui tombent peut-être à propos parce qu'elles sont actuelles.

En premier lieu, comme je sais que le ministre se refuse à amorcer des négociations avec le Japon, pourrait-il dire à la Chambre s'il est probable que le Canada en vienne à une entente avec le Japon, officiellement ou officieusement, au sujet de l'exportation d'uranium et de réacteurs atomiques, avant que le Groupe des Sept dépose son rapport, tel qu'il l'a promis à l'issue du sommet de Londres?